



Les bases de Communication NonViolente à Villeneuve-Loubet (06)

Bulletin à compléter et retourner à Anne-Marie Tandetnik – 12-10 rue du Parc 78130 CHAPET

06 09 21 70 09 - amcoach78@orange.fr

| | |
|--|--|
| Découvrir Les bases de la Communication NonViolente | Deux modules de 3 jours, modules regroupés. |
| Modules 1 et 2a – 3 jours : Découverte de la CNV et introduction au dialogue (Pas de prérequis) | Samedi 11, Dimanche 12 et Lundi 13 Avril 2020 |
| Modules 2b et 3 – 3 jours : La Pratique du dialogue (Prérequis : Modules 1 et 2a) | Jeudi 21, Vendredi 22 et Samedi 23 Mai 2020 |

PARTICIPANT(E) :

M Mme Mlle

Prénom : Nom :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Portable : Mail :

FORMATION EFFECTUEE :

A titre individuel et vise à apporter un plus dans mon activité professionnelle actuelle ou future, ou dans une activité associative.

TARIFS

| | |
|---|--------------------------------|
| PARTICULIERS (financement sur deniers personnels) | |
| Pour les 6 jours | <input type="checkbox"/> 650 € |

| | |
|--|---------------------------------|
| PROFESSIONNELS (professions libérales, associations locales, TPE...) | |
| Pour les 6 jours | <input type="checkbox"/> 1050 € |

FACTURATION & REGLEMENT

Pour les particuliers : joindre 1 chèque d'arrhes de 150 €, qui vaut réservation, à l'ordre de : « Anne-Marie Tandetnik » qui sera encaissé au début de la formation.

Financement : La somme de 250 € sera réglée lors du 1^{er} stage, le solde de 250 € lors du 2^e stage. Pour une inscription à titre professionnel, je vous ferai parvenir devis et convention/contrat de formation professionnelle sur demande.

COORDONNEES

Je suis d'accord pour que mes coordonnées soient communiquées sur la liste des participants Oui Non

Date et signature du participant

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. Au cas où le stage est complet, vous serez prévenu dès réception de votre inscription. La convocation comportant les informations pratiques est envoyée 10 jours avant le stage, jusqu'à cette date le stage peut être annulé notamment pour un nombre de participants inférieur à 8.

En cas de désistement jusqu'à 12 jours avant la date du stage, le chèque d'arrhes est restitué, au-delà de cette date il peut être conservé.